

VENDREDI 23 FEVRIER 2024

# GARE DE PARIS SAINT LAZARE

Prélèvements lingette – Semaine 06

Travaux filets GHV

Quais

DIRECTION DES GRANDS PROJETS  
VENDREDI 23 FEVRIER 2024

## Rénovation de la Grande Halle Voyageurs de Paris Saint-Lazare

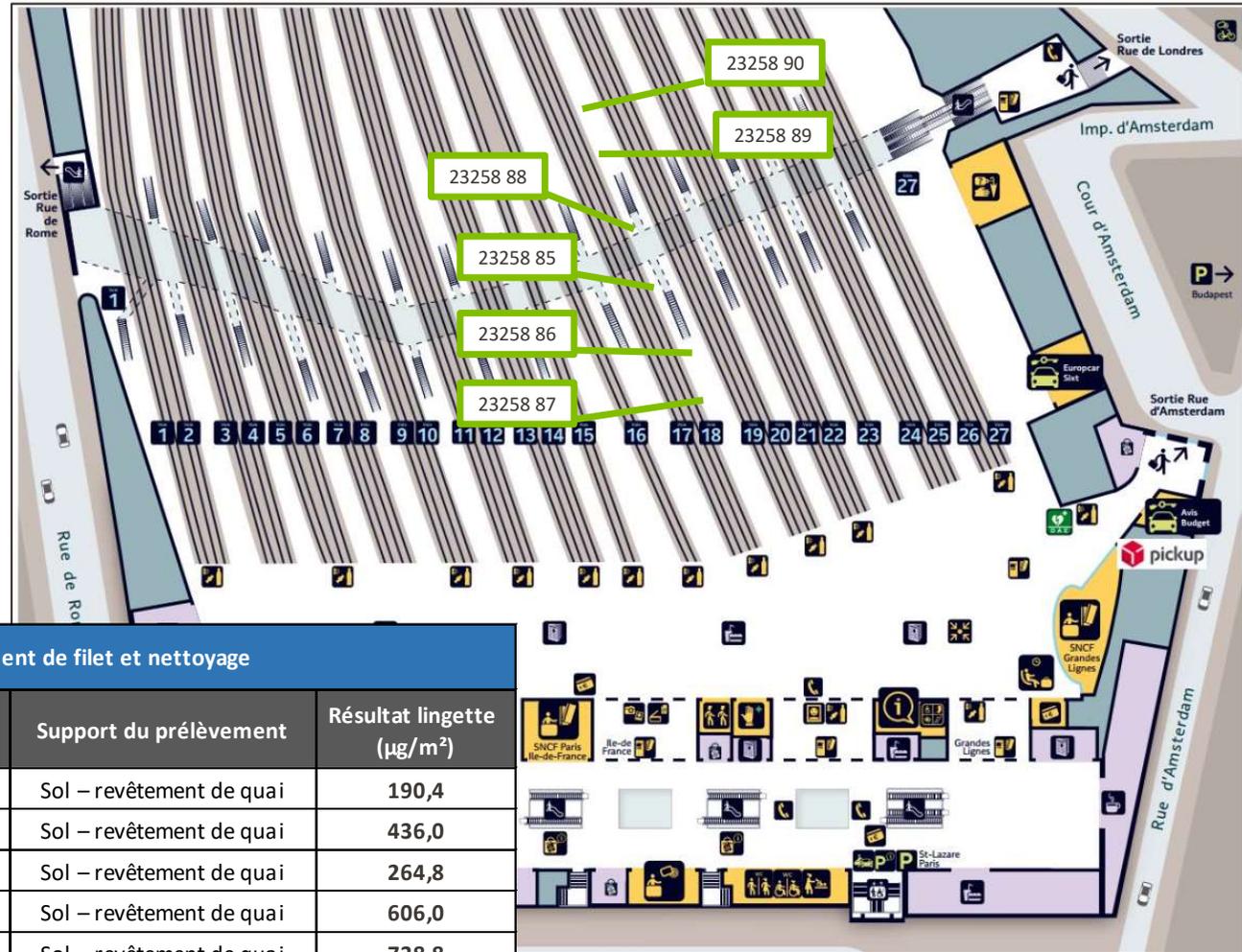
Les travaux de changement des filets de protection de la grande halle voyageurs de la gare de Paris Saint-Lazare nécessitent **d'intervenir sur des structures métalliques en toiture recouvertes de peintures pouvant contenir du plomb**.

Ce chantier se déroule **de nuit**, en **l'absence de public**. Les entreprises intervenant respectent un protocole spécifique pour entrer et sortir des zones traitées et éviter toute exportation de traces de plomb vers les zones accessibles au public. Par ailleurs, dans le cadre de ce chantier et pour la sécurité de tous, les espaces à l'intérieur de la gare font régulièrement l'objet **d'opérations de nettoyage et de surveillance régulières** réalisées par un laboratoire agréé. Il est cependant recommandé de respecter les gestes habituels d'hygiène, en particulier le lavage régulier des mains.

SNCF Gares & Connexions publie les prélèvements de contrôle des teneurs en plomb mesurées dans l'espace public de la gare.



Ces mesures sont disponibles sur le site :  
<https://www.garesetconnexions.sncf/fr/actualites/rapports-resultats-mesures-concentration-plomb-gare-paris-saint-lazare>



Mesures après travaux de remplacement de filet et nettoyage

N° test	Date du prélèvement	Lieu de prélèvement	Support du prélèvement	Résultat lingette ( $\mu\text{g}/\text{m}^2$ )
23258 85	07/02/2024	Voie N°18 - KLM 12-04	Sol – revêtement de quai	190,4
23258 86	07/02/2024	Voie N°18 - KLM 12-05	Sol – revêtement de quai	436,0
23258 87	07/02/2024	Voie N°18 - KLM 12-06	Sol – revêtement de quai	264,8
23258 88	08/02/2024	Voie N°18 - KLM 12-03	Sol – revêtement de quai	606,0
23258 89	08/02/2024	Voie N°18 - KLM 12-02	Sol – revêtement de quai	738,8
23258 90	08/02/2024	Voie N°18 - KLM 12-01	Sol – revêtement de quai	382,4

$1000 \mu\text{g}/\text{m}^2$  = Seuil du code de la santé publique applicable aux immeubles d'habitation fréquentés régulièrement par les mineurs ou les femmes enceintes

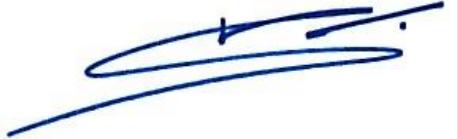
**ANALYSE ICP CONCENTRATION SURFACIQUE DE POUSSIERES DE PLOMB**  
**SELON NORME NF X 46-032**

Ce rapport est rendu hors cadre réglementaire

Rapport n°				Date de l'échantillonnage	Date du rapport
23 258	LINGPB	85 à 87		07/02/2024	13/02/2024
Adresse du Site				Donneur d'Ordre	
GARE SAINT LAZARE - Porte E Rue de Rome 75009 PARIS				COLIBRI 57, Avenue Lénine - 94110 ARCUEIL	
Référence Client	-			A l'attention de	M. Alexandre DE LOYNES
Informations					
Analyse Express demandée :				Non	
Laboratoire d'analyse :				FLASHLAB	
Organisme et N° d'Assurance Professionnelle EPLM :				ALLIANZ	N° 55940880

Type de Contrôle
Après travaux

Historique des modifications

Signataire du Rapport
Guillaume CHARTIER 



Rapport n°				Date de l'échantillonnage	Date du rapport
23 258	LINGPB	85 à 87		07/02/2024	13/02/2024

**Annexe: Photos**

85	86	87
		

Rapport n°			Date de l'échantillonnage	Date du rapport
23 258	LINGPB	85 à 87	07/02/2024	13/02/2024

Annexe: Rapport d'analyse



EPLM  
null null  
4 chemin de Chilly  
91160 CHAMPLAN

**RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000852-12022024-180515 du 12/02/2024 à 18:05**  
**ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES**

N° dossier FlashLab : 24ENV000852  
N° échantillon FlashLab : 24ENV000852-001

Date de réception : 07/02/2024  
Date d'analyse : 09/02/2024

**DONNEES CLIENTS**

Référence dossier : 23 258 LING PB 85 à 87  
Référence prélèvement : 85  
Date de prélèvement : 07/02/2024  
Nature du prélèvement : LINGETTES  
Localisation : R+1 - Hall 4A / Voie 18 / KLM-12-04  
Adresse du site : Information non communiquée  
Surface essuyée : 0,100 m²

**RESULTATS**

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	19,0	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 190,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

**Observation(s) :**

Absence de témoin

PIERILLAS Audrey  
Responsable Technique



Rapport n°			Date de l'échantillonnage	Date du rapport
23 258	LINGPB	85 à 87	07/02/2024	13/02/2024

Annexe: Rapport d'analyse



EPLM  
null null  
4 chemin de Chilly  
91160 CHAMPLAN

**RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000852-12022024-180515 du 12/02/2024 à 18:05**

**ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES**

N° dossier FlashLab : 24ENV000852      Date de réception : 07/02/2024  
N° échantillon FlashLab : 24ENV000852-002      Date d'analyse : 09/02/2024

**DONNEES CLIENTS**

Référence dossier : 23 258 LING PB 85 à 87  
Référence prélèvement : 86  
Date de prélèvement : 07/02/2024  
Nature du prélèvement : LINGETTES  
Localisation : R+1 - Hall 4A / Voie 18 / KLM-12-05  
Adresse du site : Information non communiquée  
Surface essuyée : 0,100 m²

**RESULTATS**

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	43,6	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 436,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Observation(s) :  
Absence de témoin

PIERILLAS Audrey  
Responsable Technique



Rapport n°			Date de l'échantillonnage	Date du rapport
23 258	LINGPB	85 à 87	07/02/2024	13/02/2024

Annexe: Rapport d'analyse



EPLM  
null null  
4 chemin de Chilly  
91160 CHAMPLAN

**RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000852-12022024-180515 du 12/02/2024 à 18:05**  
**ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES**

N° dossier FlashLab : 24ENV000852      Date de réception : 07/02/2024  
N° échantillon FlashLab : 24ENV000852-003      Date d'analyse : 09/02/2024

**DONNEES CLIENTS**

Référence dossier : 23 258 LING PB 85 à 87  
Référence prélèvement : 87  
Date de prélèvement : 07/02/2024  
Nature du prélèvement : LINGETTES  
Localisation : R+1 - Hall 4A / Voie 18 / KLM-12-06  
Adresse du site : Information non communiquée  
Surface essuyée : 0,100 m²

**RESULTATS**

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
<b>Plomb acido-soluble</b>	<b>26,5</b>	<b>µg/support</b>	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 264,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

**Observation(s) :**  
Absence de témoin

PIERILLAS Audrey  
Responsable Technique



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.

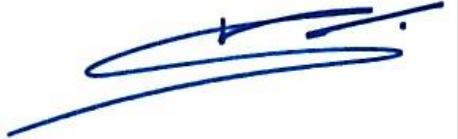
**ANALYSE ICP CONCENTRATION SURFACIQUE DE POUSSIERES DE PLOMB**  
**SELON NORME NF X 46-032**

Ce rapport est rendu hors cadre réglementaire

Rapport n°				Date de l'échantillonnage	Date du rapport
23 258	LINGPB	88 à 90		08/02/2024	13/02/2024
Adresse du Site				Donneur d'Ordre	
GARE SAINT LAZARE - Porte E Rue de Rome 75009 PARIS				COLIBRI 57, Avenue Lénine - 94110 ARCUEIL	
Référence Client	-			A l'attention de	M. Alexandre DE LOYNES
Informations					
Analyse Express demandée :				Non	
Laboratoire d'analyse :				FLASHLAB	
Organisme et N° d'Assurance Professionnelle EPLM :				ALLIANZ	N° 55940880

Type de Contrôle
Après travaux

Historique des modifications

Signataire du Rapport
Guillaume CHARTIER 



Rapport n°			Date de l'échantillonnage	Date du rapport
23 258	LINGPB	88 à 90	08/02/2024	13/02/2024

Annexe: Photos		
88	89	90
		

Rapport n°			Date de l'échantillonnage	Date du rapport
23 258	LINGPB	88 à 90	08/02/2024	13/02/2024

Annexe: Rapport d'analyse



EPLM  
null null  
4 chemin de Chilly  
91160 CHAMPLAN

**RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000856-13022024-084523 du 13/02/2024 à 08:45**  
**ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIÈRES SUR LINGETTES**

N° dossier FlashLab : 24ENV000856  
N° échantillon FlashLab : 24ENV000856-001

Date de réception : 08/02/2024  
Date d'analyse : 09/02/2024

**DONNEES CLIENTS**

Référence dossier : 23 258 LING PB 88 à 90  
Référence prélèvement : 88  
Date de prélèvement : 08/02/2024  
Nature du prélèvement : LINGETTES  
Localisation : RDC - Hall 4A Voie 18 KLM 12-03  
Adresse du site : Information non communiquée  
Surface essuyée : 0,100 m²

**RESULTATS**

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	60,6	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 606,0 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

**Observation(s) :**

Absence de témoin

FOUROUR Linda  
Technicienne de Laboratoire



Rapport n°			Date de l'échantillonnage	Date du rapport
23 258	LINGPB	88 à 90	08/02/2024	13/02/2024

Annexe: Rapport d'analyse



EPLM  
null null  
4 chemin de Chilly  
91160 CHAMPLAN

**RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000856-13022024-084523 du 13/02/2024 à 08:45**  
**ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES**

N° dossier FlashLab : 24ENV000856  
N° échantillon FlashLab : 24ENV000856-002

Date de réception : 08/02/2024  
Date d'analyse : 09/02/2024

**DONNEES CLIENTS**

Référence dossier : 23 258 LING PB 88 à 90  
Référence prélèvement : 89  
Date de prélèvement : 08/02/2024  
Nature du prélèvement : LINGETTES  
Localisation : RDC - Hall 4A Voie 18 KLM 12-02  
Adresse du site : Information non communiquée  
Surface essuyée : 0,100 m²

**RESULTATS**

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	73,9	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 738,8 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

**Observation(s) :**  
Absence de témoin

FOUROUR Linda  
Technicienne de Laboratoire



Rapport n°			Date de l'échantillonnage	Date du rapport
23 258	LINGPB	88 à 90	08/02/2024	13/02/2024

**Annexe: Rapport d'analyse**



EPLM  
null null  
4 chemin de Chilly  
91160 CHAMPLAN

**RAPPORT D'ESSAI N°24ENV000856-13022024-084523 du 13/02/2024 à 08:45**  
**ANALYSE DU PLOMB ACIDO-SOLUBLE DANS LES POUSSIERES SUR LINGETTES**

N° dossier FlashLab : 24ENV000856      Date de réception : 08/02/2024  
N° échantillon FlashLab : 24ENV000856-003      Date d'analyse : 09/02/2024

**DONNEES CLIENTS**

Référence dossier : 23 258 LING PB 88 à 90  
Référence prélèvement : 90  
Date de prélèvement : 08/02/2024  
Nature du prélèvement : LINGETTES  
Localisation : RDC - Hall 4A Voie 18 KLM 12-01  
Adresse du site : Information non communiquée  
Surface essuyée : 0,100 m²

**RESULTATS**

Analyse	Résultat	Unité	Méthode
Extraction acido-soluble du plomb puis analyse par ICP-AES			NF X 46-032 NF EN ISO 11885
Plomb acido-soluble	38,2	µg/support	

Concentration surfacique en plomb acido-soluble : 382,4 µg/m² (calcul effectué sur la base des données de prélèvement fournies par le client)

Valeur du seuil limite réglementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m². La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

**Observation(s) :**  
Absence de témoin

FOUROUR Linda  
Technicienne de Laboratoire



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire n'est pas responsable de l'échantillonnage et du transport des échantillons, qui incombent entièrement au client demandeur. Incertitudes disponibles sur demande.